



COMITE DIRECTEUR DU S I T G

Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2008

Présents :

M. A. Buogo (swisstopo)
M.R. Fahrni (SIG)
M. A. Fresco (TPG)
M. D. Hausser (OT/DCTI)
M. F. Mumenthaler (SOSI/DT)
M. L. Niggeler (SEMO/DT)
M. P. Poirier (SIG), président de la commission technique
M. J.-L. Rozier (IGN)
M. A. Susini (OCIRT/DSE), président de la CFU

Invités : Mme Anne-Charlotte Paul, M. S. Couderc
M. Vincent Galley (SEMO)

Excusés :

Mme P. Combe Dutheil (FTI), Présidente
M. E. Favre, Ville de Genève
M. D. Frei (OCSTAT/DF)
M. Th. Gauthier (ACG)
M. M. Gentile (AIG)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2008

Le procès-verbal est approuvé, avec remerciements.

2. Approbation de la modification de la loi du SITG par le Grand-Conseil

Lors de l'Audit effectué par l'Idheap en 2005, il a été démontré que l'organe de contrôle était superflu et devait être abandonné. Un projet de loi en ce sens sera en principe voté le 18 septembre 2008 par le Grand-Conseil (suppression de l'article concernant l'organe de contrôle dans la loi du SITG).

3. Communication de la CFU

Mandat "Plan directeur-inventaire et stratégie".
Clarification du périmètre et des objectifs - Ressources

Afin d'effectuer l'inventaire des données existantes, les besoins futurs des partenaires et la stratégie à mettre en place, il est proposé de mandater un spécialiste pour élaborer un questionnaire et mener des entretiens avec chaque partenaire fournisseur.

Le Comité directeur confirme la nécessité du mandat, dont le cahier des charges sera rédigé par la CFU. Il devra tenir compte de l'impact de la loi sur la GeoInformation (L-GEO). Cette étude représente 20 à 30 jours de travail. Il pourrait éventuellement être financé en 2009 sur le budget d'étude SITG. La personne mandatée devra récolter l'information, la formaliser et la structurer.

Comme première étape le bureau de la CFU rédigera le cahier des charges et les partenaires fourniront la liste des mandataires potentiels. Le profil du mandataire sera défini. Le mandat pourra être confié à une société externe spécialisée.

A. Buogo pourra fournir à A. Susini le catalogue édité par d'autres cantons.

Tous les partenaires seront impliqués dans la démarche. Le délai sera communiqué par A. Susini (décembre 2008).

4. Changement du cadre de référence - Présentation de l'étude

L'étude concernant le changement du cadre de référence est exposée par Mme Anne-Charlotte Paul (présentation annexe 1). Plusieurs propositions sont présentées afin de gérer au mieux ce changement de cadre de référence pour le canton de Genève.

La décision prise au sein du comité directeur est de centraliser la problématique au SOSI, des ressources complémentaires pouvant être apportées si nécessaire par la SEMO ou les géomètres officiels.

Le SOSI devra acquérir les compétences et l'expérience, tester l'application sur un gros volume de données, tenir compte des tous les effets collatéraux avant de fixer une date de migration.

Les coûts des transformations dépendront des logiciels existants chez les partenaires, des systèmes internes à l'entreprise (applications métier).

Swisstopo fournira les modules de transformation (algorithmes connus, etc.). Il pourra profiter de l'expérience du canton de Genève.

Les données actuellement archivées ne seront pas retraitées.

Sur le plan légal, le changement du cadre de référence pour le canton de Genève devra faire l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat.

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la séance de décembre.

5. Projet 3D et orthophotos 2009

Le projet a été confié à la société danoise COVI et Geodata network. La première livraison des données a eu lieu début septembre et comprend 2300 bâtiments sur Carouge (zone test). Les autres lots de données seront livrés mensuellement entre janvier et juin 2009.

Le financement est assuré par l'office fédéral de topographie, les communes genevoises, le secrétariat général du DT et un crédit d'investissement de la SEMO.

Au vu du succès de la première session de formation 3D, une deuxième session formation a été agendée.

Un appel d'offres pour les orthophotos et le modèle numérique de terrain doit être lancé (prévu pour mai 2009).

6. Projet Administration en ligne (AeL) - guichet 3D

Un projet de loi de 25 millions a été voté. Frs 125'000.-- sont prévus pour lancer le projet 3D dans le cadre du projet AeL. Il devrait être opérationnel début 2009.

Des extraits du plan cadastral et du plan d'ensemble certifiés confirmés pourront être obtenus en ligne.

7. Communication de la commission technique - outil de visualisation des données archivées

La commission technique a sélectionné deux produits gratuits permettant de visualiser les données archivées au format GML (cf. présentation de P. Poirier en annexe 2). Les images seront également accessibles aux partenaires sur le site du SITG. Le SOSI est chargé de réaliser la mise en ligne.

8. Cadastre du sous-sol - Situation et droits d'accès

M. V. Galley, collaborateur du SEMO présente l'avancement du cadastre du sous-sol ainsi que le guichet virtuel permettant la consultation en ligne. La présentation complète est annexée au PV (annexe 3).

9. Législation fédérale et cantonale

• Modification de la législation cantonale

La nouvelle législation fédérale engendre une mise en conformité dans les trois ans de la législation cantonale.

M. Guillaume Zuber, du service de surveillance des communes, rédige actuellement un tableau de synthèse entre la nouvelle législation fédérale et les modifications à apporter à la législation cantonale (identification des changements). Le délai est prévu pour fin 2008. La préparation des nouveaux textes de loi se fera en 2009 et sera présenté pour validation au Conseil d'Etat début 2010. La mise en vigueur est prévue pour 2011.

• Consultation sur l'ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière

La réponse au Conseil d'Etat doit être préparée pour le 14 novembre 2008. Un guichet particulier sur le domaine des restrictions du droit public nécessite le contrôle et le nettoyage des données. Donner la foi publique à des données numériques engendre un coût (vérification des données). Une loi d'investissement sera probablement nécessaire pour assurer le financement de ces travaux.

10. Retour d'information de la séance de coordination du 5 septembre SITG/SWISSTOPO/IGN

Carte 50'000 : livraison probable fin novembre 2008, selon intégration des données vaudoises par l'IGN.

Carte couverture du sol : mandat à l'UNEP, livré par secteur.

Carte des risques : Appel d'offre en cours. En attente des données de la DRIRE.
Plan de ville régional : Livraison dès réception des données françaises. Prévu fin 2009 pour l'ensemble de l'agglomération franco-valdo-genevoise.
Logiciels de transformation : sont disponibles. Ils seront installés en novembre au SOSI.
| Coordination des données géodésiques.
Présentation du Géoportail par M. Leboeuf : recalcul des caches pour éliminer les déformations. M. Leboeuf pourrait faire une présentation au comité directeur courant 2009. Genève reste un secteur de promotion exemplaire.

11. Divers

M. Fresco demande qu'une synchronisation des migrations de la plateforme ESRI 9.2, 9.3... soit organisée au sein des partenaires du SITG. Que les dates soient communiquées lors des séances du comité directeur afin de pouvoir anticiper les migrations et les tests éventuels à faire.

Prochaine séance

Mardi 2 décembre 2008, 12 h 00, à SIG.

FMU/cr 2.10.2008